



Orléans, le 04 septembre 2020

N°: 20-028/Orléans Tennis de Table/

Procès-verbal de l'Assemblée Générale
du 04 septembre 2020

Le Vendredi 4 septembre 2020, l'USO Tennis de Table dont le siège social se situe à l'Argonaute, 73 Boulevard Marie STUART 45000 Orléans, a tenu son Assemblée Générale à 19h00 (pointage) dans un gymnase du complexe Barthélemy, rue Jeanne Jugan à Orléans sur convocation du Président par lettre ou courriel conformément aux dispositions de nos statuts.

Il a été dressé une feuille de présence signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire en cas de procuration possible (pouvoir).

M. RICHER Nicolas préside la séance en sa qualité de président de l'association.

M. PHILIPPEAU Philippe est trésorier de séance.

M. LE GUILLAN Yvonnick est présent en qualité de secrétaire de l'association.

Sont invités :

M. ROBIN Frédéric, Secrétaire Général du Comité du Loiret,

M. PAGNOUX Jean-Jacques, vice-président de l'USO Omnisport

MME CARRE Florence, Adjointe au Maire Déléguée aux quartiers Est

Sont excusés :

M. FRAU Dominique, Président d'honneur de l'US Orléans Tennis de Table.

M. PACAUD Jean-Luc, Président du Comité du Loiret de tennis de table.

M. GROUARD Serge, Maire d'Orléans,

MME TUTOIS, Directrice du service des Sports.

M. RENAULT Thomas, Maire-adjoint chargé des sports.

Le président constate que 25 licenciés sont présents plus 125 pouvoirs sur 240 licenciés, le quorum est obtenu et l'assemblée peut donc se tenir et délibérer.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de l'Assemblée Générale

- 1- Rapport moral du Président (Nicolas RICHER)
- 2- **Remise des récompenses aux 3 meilleures progressions de la saison**
- 3- Rapport financier du trésorier (Philippe PHILIPPEAU)
- 4- Compte rendu des vérificateurs aux comptes
- 5- Adoption du bilan financier
Election des vérificateurs aux comptes



- 6- Présentation du budget prévisionnel – Adoption
- 7- Adoption des tarifs des licences pour la saison 2020 – 2021
- 8- Bilan du Championnat Séniors / Vétérans
- 9- Bilan Jeunes
- 10- Remise des récompenses Jeunes**
- 11- Bilan de la commission développement
- 12- Elections du nouveau Comité Directeur (11 postes à pourvoir).
(Dépôt des candidatures à remettre au Président en titre, au plus tard le 28 août 2020)
- 13- Saison 2020 – 2021
- 14- Questions diverses
- 15- Pot de l'amitié

Ouverture de l'assemblée Générale

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale à 19 h 45.

Il remercie les présents, regrette l'absence de certains adhérents et surtout des parents des joueurs mineurs.

1- Rapport moral du président :

Voir annexe en fin de compte rendu (rapport d'activité saison 2019-2020)

2- Remise des récompenses aux 3 meilleures progressions de la saison :

Comme chaque saison, la tradition veut que l'USO TT récompense les 3 meilleures progressions de la saison (classement pris sur la mise à jour d'août 20).

- 4^{ème} meilleure progression : **Léo CLEQUIN** +124 pts (de 628 points à 752 points)
3^{ème} meilleure progression : **Dorian RODRIGUEZ** + 141 points (de 706 points à 847 points)
2^{ème} meilleure progression : **Jolan DE NAILLY** + 195 points (de 1278 points à 1473 points)
1^{ère} meilleure progression : **Philippe CASADO** +372 points (de 500 points à 872 points)

Le président félicite ces 4 joueurs pour leurs beaux parcours lors de cette saison.

On peut également constater plusieurs autres belles progressions :

- Grégoire PERRON** + 104 points
Arnaud PHILIPPEAU + 83 points
Stéphane BOURGOIN +80 points
Ilamdeepan ILANCHELVAN + 68 points

3- Rapport financier du trésorier:

Le Président Nicolas RICHER procède au rapport financier de la saison 2019-2020 et nous présente des graphiques et états chiffrés représentant les écarts / comparatifs des postes de dépenses et recettes du club.



US ORLEANS Tennis de Table **www.usorleanstt.net**

Il évoque un gain au bilan financier de la saison s'élevant à 3 203.22 €uros. Ce gain est dû principalement aux économies faites pendant l'arrêt du à la COVID-19 mais aussi à l'apport de notre nouveau partenaire MUROS. Nos comptes sont clôturés pour le 31 mai 2020.

Présentation du compte de résultat et du bilan (voir feuilles en annexe)

4- Compte rendu du vérificateur aux comptes :

La parole est donnée à M. **Hervé DELMOND** pour le rapport du compte de résultat, ce dernier a vérifié les comptes avec MME **Isabelle COUDERT** le 07 juillet 2020 au Gymnase Barthélémy en présence du président, du trésorier et du trésorier adjoint. Il en résulte que le bilan est correct, que la tenue des comptes est rigoureuse et qu'ils prononcent la vérification de ce bilan.

5- Adoption du bilan financier – Election d'un vérificateur aux comptes:

Le compte de résultat est proposé à l'approbation de l'assemblée :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Le compte de résultat de la saison 2019 – 2020 est approuvé par l'assemblée

M. Hervé DELMOND se représente et est réélu à l'unanimité, vérificateurs aux comptes pour la saison 2019-2020. Mme Isabelle COUDERT sera le 2ème vérificateur. Le président les remercie pour leur aide.

6- Présentation du budget prévisionnel - Adoption:

Le budget prévisionnel de la saison 2020 - 2021 est présenté et détaillé à l'assemblée (voir feuille en annexe). Il sera de 58 905 €. Il est mis à la disposition des licenciés et n'amène pas de remarque de la part de l'assemblée. Toutes les explications sont relatées par M. RICHER, sur les chiffres des dépenses et des recettes liés à l'emploi de notre éducateur Nicolas MENDES.

Ce budget est proposé à l'approbation de l'assemblée :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Le budget de la saison 2020 – 2021 est approuvé par l'assemblée

Le président remercie chaleureusement le trésorier et son adjointe pour le remarquable travail de gestion effectué tout au long de la saison ainsi que pour la tenue des comptes, les vérificateurs pour leur perspicacité en tant que vérificateur, et l'assemblée pour sa confiance.

7- Adoption des tarifs des licences pour la saison 2020-2021 :

Pour les nouveaux licenciés, le certificat est valable trois ans, un questionnaire de santé et une attestation à fournir au club sont demandés.



US ORLEANS Tennis de Table **www.usorleanstt.net**

Du fait de notre exercice comptable positif et notre souhait de rester compétitif vis-à-vis des tarifs pratiqués par les autres clubs, l'USO TT n'augmentera pas les prix des licences pour la saison prochaine.

Les tarifs des licences sont rappelés et détaillés à l'assemblée puis mis au vote :

Licences Compétitions :

- Juniors – Séniors - Vétérans : 160€
- Cadets – Minimes - Benjamins : 150€

Licences Loisirs :

- Juniors – Séniors - Vétérans : 120€
- Cadets – Minimes - Benjamins : 125€
- Poussins : 110€
- Hors club : 75€

On garde bien sur les mêmes offres spéciales :

- En cas d'inscription d'une 2^{ème} personne et plus d'une même famille, le tarif à prendre en compte sera celui de la colonne "Famille 2^{ème} membres" pour le ou les plus jeunes (soit 20% de réduction).
- Parrainage : 30% de réduction sont accordées si vous parrainez un nouveau licencié.
- Féminines : 50% de réduction sont accordées à une licenciée féminine.

- Contre : 0 voix,
- Abstention : 0 voix

Les tarifs de licences de la saison 2020 – 2021 sont approuvés par l'assemblée

8- Bilan du championnat Séniors / Vétérans :

Championnat Séniors :

- M. Florian PHILIPPEAU rappelle l'importance de l'implication des licenciés au point de vue présence pour les matches, problème récurrent en départemental.

Mais bien entendu, la principale perturbation de cette saison très difficile fut la COVID 19. Pour rappel nous avons en 1ère phase sept équipes engagées = R2, R3, R3, D3, D3, D4, D6.

Les résultats de cette 1ère phase sont :

- L'équipe de R2 termine 1ère et monte en R1
- L'équipe de R3 USO2 termine 1^{ère} et monte en R2,
- L'équipe de R3 USO3, termine 6ème,
- L'équipe de D3 USO4, termine 1^{ère} ex aequo et rate la montée au goal average,
- L'équipe de D3, USO5 termine 4ème,
- L'équipe de D4 USO6 termine 4ème,
- L'équipe de D6, USO7 termine 1^{ère} ex aequo et rate la montée au goal average.



US ORLEANS Tennis de Table **www.usorleanstt.net**

La 2^{ème} phase a été stoppée par l'épidémie avec plusieurs équipes qui jouaient le haut de tableau.

Rappel important concernant les Juges Arbitrages : le club se doit d'en réaliser 7 par équipe régionale engagée, et pour cela, il serait bien que de nouveaux adhérents soient formés.

Et nous le rappelons encore, il serait bien de prendre avec beaucoup plus de sérieux les dates des compétitions que l'on vous donne en début de saison et de nous prévenir le plus tôt possible de vos absences.

Championnat vétérans :

L'équipe vétérans de l'USO est repartie en D5 après le départ de son pilier = Martial AUFRANC. Guy DESCHAMPS a repris le flambeau et l'équipe est montée en D4 à la fin de la 1^{ère} phase.

Le plan sportif est une chose... Cette saison encore les compétences de troisième mi-temps se sont renforcées, chaque rencontre étant célébrée comme il se doit dans la convivialité avec l'équipe accueillie... du moins en 1^{ère} partie de saison puisque la COVID 19 a stoppé cet élan !

Mais ce championnat va reprendre de plus belle, n'en doutons pas, et le temps passant, chacun est voué à rentrer dans le groupe vétérans ! Bienvenue.

9- Bilan jeunes :

Parole à notre éducateur sportif, Nicolas MENDES.

- **Compétition par équipe**
 - Championnat par équipe Jeune
1 équipe engagée
 - Interclubs
2 équipes inscrites en -13 et -15 :
 - 13 ans = 7^{ème}/16
 - 15 ans = 6^{ème}/16
- **Compétition individuelle**
 - *Tournoi Jeune du Loiret*
15 participants
 - *Critérium Fédéral*
12 participants
 - o 4 joueurs au niveau régional
 - *Top régional détection*
1 participante
 - o Maïa CLEQUIN qui termine 5^{ème}



- **Bilan**

- Quelques Chiffres:
 - Une progression de + 194 points
 - Une moyenne de 10 participants au TJL
 - 4 joueurs au niveau régional

- **Objectif 2020-2021**

Les compétitions de référence

- Interclubs
- Le critérium fédéral
- Les Titres du Loiret
- Championnat du centre

10- Remise des récompenses :

Chaque année, nous avons l'habitude de récompenser les meilleurs résultats jeunes et malgré une saison en demi-teinte, l'USO TT et son entraîneur souhaitent quand même récompenser deux jeunes pour leurs résultats et leurs assiduités aux entraînements.

Mlle Judith SAVOLDELLI

- 2 fois 4^{ième} en régional du Critérium Fédéral. Aux portes du niveau National.

M. Léo CLEQUIN

- Pour son assiduité aux entraînements et sa progression constante.

11- Bilan de la commission développement :

La parole est donnée à Nicolas MENDES.

Le projet associatif de l'USO tennis de table est de développer le tennis dans la zone nord d'Orléans.

Les actions :

- Les Portes Ouvertes
- Animation Place d'Arc
- Les écoles primaires
 - Cycle scolaire d'initiation au tennis de table
 - 6 CE1-CE2-CP et Grande Section
- Pôle Sportif
- Section périscolaire avec Olympia Cormier



US ORLEANS Tennis de Table **www.usorleanstt.net**

- Actions CNDS :
 - o Quartiers sensibles
 - Journées découvertes
 - Aselqo
- Journées de sensibilisation au handicap avec l'accueil de l'école Olympia Cormier
- Jeunes :
 - 2 stages dédiés aux jeunes organisés dans la saison
- Club
 - Téléthon
 - Noël ping
 - Coupe du président
- Quelques chiffres:
 - 190 enfants ont participé aux séances d'initiations
 - 20 enfants repérés avec la Ville d'Orléans
- Stage sportif :
 - 1er semaine des vacances scolaires exceptées pour Noël, sous réserve de la validation de la ville pour les équipements sportifs
 - La reprise des entraînements a débuté le 31 août 2020 via inscription sur un lien Doodle pour participer aux séances et sur 6 tables uniquement pour répondre aux mesures sanitaires.
- Rappel des mesures qui restent à confirmer car peuvent évoluer :
 - Port du masque en dehors de l'aire de jeu
 - Gel hydro alcoolique à l'entrée de la salle
 - Vestiaires fermés
 - Désinfection de la table à chaque changement de côté

12- Elections du nouveau Comité Directeur (11 postes à pouvoir)

Fin de l'olympiade donc tous les membres du bureau directeur sont sortants. 11 postes (maximum de nos statuts) sont à pourvoir.

Se présentent Nicolas RICHER, Marie-Claude GIDOIN, Philippe PHILIPPEAU, Arnaud PHILIPPEAU, Ilamdeepan ILANCHELVAN, Yvonnick LE GUILLAN, Emmanuel BUZE, Florian PHILIPPEAU, Jean-Yves CHOLET, Jimmy PAQUEREAU, Emilie CHASSINAT.

Le président se félicite du nombre de candidature pour cette prochaine olympiade.

Soumissions au vote. Acceptation des nouveaux membres aux fins de constituer le Bureau Directeur et son Comité.

- 00 vote contre
- 00 vote à l'abstention



US ORLEANS Tennis de Table **www.usorleanstt.net**

Après délibération du nouveau bureau directeur, **Nicolas RICHER** a été élu le nouveau Président pour l'olympiade 2020 – 2024.

Nicolas RICHER dans un discours remercie l'assemblée et les membres du nouveau bureau directeur pour leur confiance et pour l'avoir élu comme président de l'US Orléans Tennis de Table. Il annonce qu'il essaiera comme depuis 10 ans d'être un bon président à l'écoute de tout le monde.

Les tâches de tous les membres du bureau directeur seront établies lors de la prochaine réunion de bureau.

13- Saison 2020-2021 :

Voir annexe en fin de compte rendu (Objectif 2020-2021)

14- Questions diverses :

- Y-a-t-il une reprise de toutes les compétitions ?
Oui, confirmé par Frédéric ROBIN, représentant du Comité du Loiret, mais compétitions en suspens pour les compétitions individuelles qui entraîneraient des déplacements importants.

La parole est donnée à nos invités qui nous ont fait l'honneur d'assister à notre assemblée générale :

M. ROBIN Frédéric, Secrétaire Général du Comité du Loiret :

- de nombreuses questions liées à la situation sanitaire ont été posées aux instances nationales et des réponses sont attendues au plus vite.
- durant les rencontres de championnat, le refus du masque par un joueur provoquera l'arrêt de la rencontre et le renvoi du joueur
- il a tenu à rappeler que le Comité n'aidait certes pas financièrement, mais était et serait toujours présent pour accompagner les clubs et donner des organisations.

MME CARRE Florence, Adjointe au Maire Déléguée aux quartiers est.

M. PAGNOUX Jean-Jacques, vice-président de l'USO Omnisport.

Notons un rapport positif sur les efforts fournis par notre association aux élus, aux acteurs principaux utiles à la gestion, aux aides et à la bonne tenue de notre Club. Notre association jouit d'une bonne notation, relation au sein des collectivités.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président donne la parole à l'assemblée désirant s'exprimer.
La séance est levée à 21h20.



US ORLEANS Tennis de Table
www.usorleanstt.net

Suite à l'Assemblée Générale de clôture de la saison 2019-2020, a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par le Président et le secrétaire de séance.

Le Président
Nicolas RICHER

Le secrétaire de séance
Yvonnick LE GUILLAN

Destinataires :

- Tous les membres du bureau
- Archives secrétariat

Compte Rendu d'Activité 2019 - 2020

2 - C

Direction des Sports, des Loisirs et de la Jeunesse

NOM DE L'ASSOCIATION : *US ORLEANS TENNIS DE TABLE*

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL : *Argonaute, 73 boulevard Marie Stuart, 45000 Orléans*

COMPTE RENDU

Nous sommes réunis ce soir pour notre Assemblée Générale de la saison 2019-2020 et je vous remercie d'être présent malgré cette période si particulière. Tout d'abord je tiens à remercier pour leur présence à notre assemblée Madame CARRE (maire adjointe chargé des quartiers Est d'Orléans), Monsieur PAGNOUX (Vice-Président de l'USO Omnisports) et Monsieur ROBIN (Secrétaire du Comité du Loiret de Tennis de Table). Je tiens à excuser M. Grouard (maire d'Orléans), M. Renault (maire-adjointe chargé des sports), Mme Tutois (directrice des sports) et M. Pacaud (Président du Comité du Loiret).

Comme vous pouvez vous en doutez cette année notre Assemblée Générale est très particulière et ce pour plusieurs raisons ; d'une car nous n'avons pas l'habitude d'organiser ce rassemblement à cette période ce qui est du à l'épidémie de Covid-19 qui sévit depuis mi-mars ; de deux car elle vient conclure la fin d'une olympiade ce qui signifie 4 ans avec le même bureau directeur ; et de trois car cela vient conclure 10 années de présidence à l'US ORLEANS Tennis de Table.

En 2010 lorsque j'ai pris la présidence du club, je ne pensais pas que cela durera aussi longtemps mais le fait de travailler avec un bureau directeur soudé et fidèle m'a permis d'effectuer différentes missions et de ne pas voir le temps passer. Je suis fier d'être le président d'une association qui a su se développer lors de ces 10 dernières années avec un travail énorme lors de cette dernière Olympiade. Nous avons mis en place notre 2^{ème} projet associatif qui est une réelle ligne directrice pour le développement de notre association. Nous vous présenterons d'ailleurs les résultats lors de notre prochaine Assemblée Générale. Nous avons organisé différentes manifestations comme le tournoi Coupe du Président qui reste un moment incontournable d'une saison au club. Ces événements ont rythmé la vie de l'association et permis aux adhérents de passer des moments conviviaux qui font la force de l'US ORLEANS TT. Mais le plus gros combat que les membres du bureau ont dû effectuer et celui de trouver des solutions pour pérenniser l'emploi de notre éducateur suite à l'arrêt des subventions d'aide à l'emploi. Grâce à l'effort des adhérents avec l'augmentation régulière des cotisations et grâce aux mises à disposition de notre entraîneur dans d'autres structures du département, nous avons trouvé, même si elle est encore instable, des solutions qui vont nous permettre de voir l'avenir plus clair. Il faut savoir que cet emploi est l'axe principal qui a le plus rythmé mes 10 ans de présidence. Il a permis au club de mieux se structurer et mettre en place des entraînements et un suivi de compétition de qualité qui grâce à tous ces efforts nous a fait évoluer vers de bons résultats.

Revenons maintenant sur cette saison 2019/2020 qui a été marquée principalement par l'arrêt de notre activité due au Coronavirus.

D'un point de vue financier, nous finissons la saison 2019-2020 avec un compte de résultats positif de 3200€. Ce résultat positif est principalement dû aux aides à l'emploi versées par l'Etat durant la période de chômage partiel et aux économies faites durant la période de

confinement. Cela montre aussi que la gestion des finances a été bien menée cette année et ce aussi pendant la durée de l'olympiade.

Je tiens à remercier nos partenaires de la saison, le Bagels Coffee et la mutuelle MUROS de nous avoir fait confiance cette saison si particulière et j'en profite pour signaler que nous sommes toujours en recherche permanente de partenaires.

Je remercie notre trésorier Philippe Philippeau pour sa fidélité durant toutes ces années et pour son énorme travail qui nous permet d'avoir une comptabilité saine et irréprochable.

Malgré l'arrêt de notre activité de mars à mi-juin, nous avons encore battu le record du nombre d'adhérent avec 240 licenciés. Durant la dernière olympiade nous avons progressé de 40 licenciés et 156 depuis 10 ans. Ces records nous permettent de nous placer dans les clubs les plus importants du département et montre que l'US Orléans TT est un club attractif où les licenciés sont heureux de pratiquer le tennis de table et reviennent chaque saison avec plaisir. C'est aussi une récompense pour tous les membres du bureau directeur, les bénévoles mais aussi l'éducateur qui grâce à ces actions tout au long de ces saisons ont fait découvrir notre sport dans toute la partie nord d'Orléans.

Vous pouvez imaginer que le bilan sportif de la saison 2019/2020 a été plutôt perturbé et je ne sais pas si l'on peut parler d'un bilan puisque le virus Covid-19 nous a obligé d'arrêter les compétitions que ce soit individuelles mais aussi par équipes. Les conséquences de ces arrêts ont obligé la Fédération Française de Tennis de Table d'une demi-saison blanche. Ce qui veut dire qu'il n'y a aucune montée, ni descente de division.

Malgré cela nous avons quelques résultats qui résument la première partie de saison.

En individuel, peu de compétitions ont eu lieu et surtout les titres départementaux et régionaux ont été annulés. Mention spéciale à Judith Savoldelli qui est arrivée deux fois au pied du podium lors des critères Fédéraux au niveau régional même si cela laissait entreouvert une porte au niveau National pour la suite de la saison.

Au niveau du championnat par équipe, nous avons eu 2 montées lors de la première phase avec l'équipe première qui est montée en R1 après être relégué en R2 suite à l'arrêt de l'Entente avec Saint Jean de la Ruelle et l'équipe 2 qui monte en R2 après une première phase sans aucune défaite. Il y aura eu aussi de grands regrets avec deux équipes départementales qui ont raté la montée au point average.

Comme chaque année je souhaite avoir un petit mot pour nos vétérans qui après l'arrêt de certains joueurs sont repartis dans la division la plus basse en D5. Ils sont remontés en D4 dès la fin de la première phase et avant l'arrêt des compétitions ils étaient bien partis remontés encore d'une division. Je suis persuadé que la saison prochaine, ils seront présents pour continuer leur aventure dans une ambiance conviviale qui fait la force de cette compétition.

Je tiens à remercier Florian Philippeau pour son engagement à tenir de main de maître les différentes équipes inscrites au club. Ce n'est pas chose aisée car il faut prendre en compte toutes les revendications des joueurs qui sont parfois un peu trop fréquentes.

Je tiens à remercier Florian Philippeau et Hervé Roko pour leurs temps passés aux juges-arbitrage qui nous ont permis de remplir nos cotas. Notons que cette saison plusieurs personnes ont participé à des formations dont 4 arbitres, 2 juges arbitres 1^{er} degré et 2 juges arbitres 2^{ème} degré. Malgré cela, nous sommes toujours à la recherche de volontaires pour passer ces diplômes afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui effectuent ces tâches.

Sur le plan du fonctionnement, cette saison a été très perturbée par le coronavirus mais notre éducateur a quand même pu mettre en place plusieurs actions dont l'organisation de modules périscolaire avec l'école Olympia Cormier et des séances avec le pôle sportif de l'école Jean Mermoz.

Durant cette olympiade l'USO TT a effectué un gros travail pour faire découvrir le tennis de table aux différents publics dans la métropole orléanaise. Notre éducateur a mis en place divers actions de développements en lien avec les accords passés avec les différentes instances de l'Etat et de la Région.

Ainsi dans l'optique de faire découvrir le tennis de table dans les quartiers prioritaire, l'USO TT a organisé des journées découvertes, au complexe Victor Fouillade pour le quartier des Blossières en collaboration avec l'association ASECO.

Nous avons aussi mis en place des actions sur le thème du handicap en organisant en collaboration avec l'école Olympia Cormier une action « découvre mon handicap », qui a permis de réunir plusieurs groupes d'enfants et de leur faire découvrir sous forme d'ateliers les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap dans le tennis de table. Je souhaite remercier Nicolas Mendes, notre éducateur qui a fait un gros travail en animant les entraînements et le suivi des jeunes joueurs en compétition.

Malgré la situation particulière nous ne signalons aucun départ de joueurs pour d'autres clubs. Mais je souhaite dire un mot sur notre doyen, Jacques qui avec s'est 85 printemps souhaite ranger sa raquette pour d'après ces dires « laissé la jeunesse prendre le relais ». Merci à lui pour toutes ces années et je suis sûr que nous le retrouverons de temps en temps à la salle pour venir encourager les joueur du club.

Pour finir je tiens à remercier la mairie d'Orléans, le conseil Départemental du Loiret, la Région Centre – Val de Loire, la Ligue du Centre, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité du Loiret et l'USO Omnisports pour l'aide et le soutien dont ils font preuve à notre égard.

Pour conclure, mes sincères remerciements vont aux membres du bureau qui m'ont remarquablement épaulé tout au long de ces 10 saisons afin que l'US Orléans TT ait la visibilité qu'elle mérite.



N. Richer

Nicolas RICHER

Président de l'US Orléans Tennis de Table

COMPTE DE RESULTAT

Année sportive:
2019 / 2020
Association:
US ORLEANS Tennis de Table

| CHARGES | MONTANT EXERCICE N (2018 - 2019) | MONTANT EXERCICE N (2019 - 2020) | PRODUITS | MONTANT EXERCICE N (2018 - 2019) | MONTANT EXERCICE N (2019 - 2020) |
|---|----------------------------------|----------------------------------|---|----------------------------------|----------------------------------|
| 60 - ACHATS | 5 867,53 € | 4 408,03 € | 70 - VENTES | 13 543,92 € | 10 965,50 € |
| 601. Achats stockés - matières premières et fournitures | | | 701. Ventes de produits finis (buvettes, ...) | 940,50 € | 564,00 € |
| 602. Achats stockés - Autres approvisionnements | | | 702. Ventes de produits intermédiaires (lotos, tombolas, ...) | | |
| 604. Achats d'études et de prestations de services | | | 706. Prestations de services (mise à disposition) | 9 496,00 € | 6 771,00 € |
| 606. Achats non stockés et fournitures | | | 707. Ventes de marchandises (habillement, produits dérivés) | 885,00 € | 930,00 € |
| 6061. Fournitures non stockables (eau, énergie...) | | | 708. Produits des activités annexes | 2 222,42 € | 2 700,50 € |
| 6063. Fournitures d'entretien et de petit équipement | 242,48 € | | | | |
| 6064. Fournitures administratives | 118,81 € | 154,36 € | | | |
| 6068. Autres matières et fournitures | 2 193,50 € | 2 191,82 € | | | |
| 607. Achat de marchandises | | | | | |
| 6071. Habillement | 1 025,24 € | 1 581,18 € | | | |
| 6072. Boissons et friandises | 2 287,50 € | 480,67 € | | | |
| 61 - SERVICES EXTERIEURS | 309,45 € | 60,00 € | | | |
| 611. Sous-traitance générale * | | | | | |
| 613. Locations (matériels et équipements) | 309,45 € | 60,00 € | | | |
| 614. Charges locatives et co-propriété | | | | | |
| 615. Entretien et réparation | | | | | |
| 616. Primes d'assurances (assurance d'un local, d'une manifestation, d'un véhicule ...) | | | | | |
| 618. Divers | | | | | |
| 6181. Documentation générale | | | | | |
| 6183. Documentation technique | | | | | |
| 6185. Frais de colloques, séminaires, conférences | | | | | |
| 62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS | 6 960,60 € | 4 280,12 € | 74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION | 12 254,60 € | 11 762,20 € |
| 621. Personnel extérieur à l'association | | | 741. Etat | | |
| 6211. Frais d'arbitrages | 721,00 € | 493,00 € | 7417. Ministère des Sports et CNDS | 6 000,00 € | 5 768,80 € |
| 622. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (comptable, commissaires aux comptes) | | | 744. Collectivités territoriales | | |
| 623. Publicité, publications, relations publiques | | | 7441. Conseil Régional (Cap Asso) | | |
| 6231. Annonces et insertions publicitaires | | | 7442. Conseil Général | 929,80 € | 1 005,40 € |
| 6234. Récompenses et cadeaux | 93,29 € | 150,00 € | 7443. Commune | 5 325,00 € | 4 850,00 € |
| 6236. Catalogues et imprimés | | | 7445. Intercommunalité | | |
| 6237. Publications * | 22,84 € | | 745. Organisme sociaux | | |
| 625. Déplacements, missions et réceptions | | | 7451. Participation de la Fédération | | |
| 6251. Frais de déplacement | 404,90 € | 483,48 € | 7452. Ligue | | 138,00 € |
| 6251. Frais de déplacement (abandon de créances) | 4 390,50 € | 1 941,12 € | 7453. Comité départemental | | |
| 6252. Frais de restauration | 170,00 € | 186,60 € | 746. Fonds européens | | |
| 6253. Frais d'hébergement | 159,40 € | 93,45 € | 748. Autres subventions | | |
| 6256. Frais de missions et de représentation | | 14,00 € | | | |
| 6257. Frais de réception | 707,07 € | 540,23 € | | | |
| 626. Frais postaux et frais de télécommunications | 38,60 € | 16,24 € | | | |
| 627. Services bancaires (frais de virement bancaire, frais de gestion de compte ...) | | | | | |
| 628. Frais divers | 253,00 € | 362,00 € | | | |
| 64 - CHARGES DE PERSONNEL | 25 542,96 € | 24 026,22 € | | | |
| 641. Rémunération du personnel | 16 048,95 € | 16 487,05 € | | | |
| 645. Charges sociales et de prévoyances | | | | | |
| 6451. Cotisations à l'URSSAF | 6 426,00 € | 5 190,00 € | | | |
| 6452. Cotisation aux mutuelles | | 535,96 € | | | |
| 6453. Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance | 2 415,13 € | 1 076,46 € | | | |
| 647. Autres charges sociales | | | | | |
| 6475. Médecine du travail, pharmacie | 83,88 € | 70,68 € | | | |
| 648. Autres charges de personnel (PSL ...) | 569,00 € | 666,07 € | | | |
| 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 8 938,00 € | 9 182,90 € | 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 23 853,40 € | 22 287,42 € |
| 654. Pertes sur créances irrécouvrables | | | 7511. Recettes publicitaires | | |
| 6541. Créances de l'exercice | | | 754. Collecte (Sponsoring, dons, mécénat) | 300,00 € | 2 050,00 € |
| 6544. Créances des exercices antérieurs | | | 7541. Frais de déplacement (produit de créances) | 4 390,60 € | 1 941,12 € |
| 658. Charges diverses de gestion courante | | | 756. Cotisations des adhérents | 15 030,90 € | 14 502,40 € |
| 6583. Frais de stages | 107,20 € | 417,20 € | 758. Produits de gestion courante | | |
| 6586. Cotisations | | | 7581. Participations pour stages | 4 132,00 € | 3 793,90 € |
| 65861. Frais du Comité du Loiret de tennis de table | 3 717,12 € | 3 395,95 € | | | |
| 65862. Frais de la Ligue du Centre de tennis de table | 4 542,95 € | 5 321,75 € | | | |
| 65863. Frais de l'entente USO / PSJ | 570,73 € | 48,00 € | | | |
| 66 - CHARGES FINANCIERES | | | 76 - PRODUITS FINANCIERS | 133,20 € | 149,27 € |
| | | | 761. Intérêts sur livrets | 133,20 € | 149,27 € |
| | | | 764. Valeurs mobilières de placement | | |
| 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES | | 3,90 € | 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS | | |
| 671. Charges exceptionnelles sur opérations de gestion | | | 771. Produit exceptionnels sur opérations de gestion | | |
| 6712. Pénalités et amendes fiscales ou pénales | | | 772. Produits sur exercices antérieurs | | |
| 6713. Dons aux oeuvres, libéralités | | | | | |
| 672. Charges sur exercices antérieurs* | | | | | |
| 678. Autres charges exceptionnelles | | 3,90 € | | | |
| TOTAL DES CHARGES | 47 618,54 € | 41 961,17 € | TOTAL DES PRODUITS | 49 785,12 € | 45 164,39 € |
| 86 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | 9 008,00 € | 8 750,00 € | 87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | 9 008,00 € | 8 750,00 € |
| 860. Secours en nature, alimentaires, vestimentaires, ... | | | 870. Bénévolat | 8 750,00 € | 8 750,00 € |
| 861. Mise à disposition gratuite de biens et prestations | 258,00 € | | 871. Prestations en nature | 258,00 € | |
| 864. Personnels bénévoles | 8 750,00 € | 8 750,00 € | 875. Dons en nature | | |
| TOTAL DES CHARGES | 56 626,54 € | 50 711,17 € | TOTAL DES PRODUITS | 58 793,12 € | 53 914,39 € |

| | | | |
|-----------------|-------------------|------------|------------|
| RESULTAT | DEFICIT : | - € | - € |
| | EXCEDENT : | 2 166,58 € | 3 203,22 € |

 Certifié conforme par le représentant légal de l'association
 Signature et cachet:

US Orléans Tennis de Table
Le Président

BILAN COMPTABLE

Année sportive:
Association:

2019 / 2020
US ORLEANS Tennis de Table

| ACTIF | MONTANT EXERCICE N (2018 - 2019) | MONTANT EXERCICE N (2019 - 2020) |
|-------|--|--|
|-------|--|--|

| Actif immobilisé | | |
|---|---------------|---------------|
| 20. Immobilisations incorporelles | 0,00 € | 0,00 € |
| - Frais d'établissement | | |
| - Frais de développement | | |
| - Concessions et droits similaires | | |
| - Droit au bail | | |
| - Autres immobilisations | | |
| 21. Immobilisations corporelles | 0,00 € | 0,00 € |
| - Terrains | | |
| - Aménagements | | |
| - Constructions | | |
| - Matériel et outillage | | |
| - Autres immobilisations | | |
| 23. Immobilisations en cours | 0,00 € | 0,00 € |
| 27. Autres immobilisations financières | 0,00 € | 0,00 € |
| - Prêts | | |
| - Dépôts et cautionnements versés | | |
| - Autres créances immobilisées | | |
| 29. Provisions pour dépréciation | 0,00 € | 0,00 € |
| Total actif immobilisé | 0,00 € | 0,00 € |

| Actif circulant | | |
|--------------------------------------|--------------------|--------------------|
| 3. Stocks et en-cours | 0,00 € | 0,00 € |
| - Stocks | | |
| - En-cours | | |
| - Autres approvisionnements | | |
| 4. Comptes de tiers | 0,00 € | 0,00 € |
| - Clients, usagers, personnel | | |
| - Collectivités publiques | | |
| - Créanciers divers | | |
| 5. Comptes financiers | 19 674,95 € | 22 878,17 € |
| - Banques, établissements financiers | 19 674,95 € | 22 878,17 € |
| - Caisse | 0,00 € | 0,00 € |
| - Autres comptes financiers | | |
| Total actif circulant | 19 674,95 € | 22 878,17 € |

| | | |
|--------------------|--------------------|--------------------|
| TOTAL ACTIF | 19 674,95 € | 22 878,17 € |
|--------------------|--------------------|--------------------|

| PASSIF | MONTANT EXERCICE N (2018 - 2019) | MONTANT EXERCICE N (2019 - 2020) |
|--------|--|--|
|--------|--|--|

| Capitaux propres | | |
|---|--------------------|--------------------|
| 10. Fonds propres et réserves | 17 508,37 € | 19 674,95 € |
| - Patrimoine net | | |
| - Fonds propres | 17 508,37 € | 19 674,95 € |
| - Réserves | | |
| 12. Résultat net de l'exercice | 2 166,58 € | 3 203,22 € |
| 13. Subventions d'investissement | 0,00 € | 0,00 € |
| Total capitaux propres | 19 674,95 € | 22 878,17 € |

| Provisions | | |
|---|---------------|---------------|
| 14. Provisions réglementées | 0,00 € | 0,00 € |
| 15. Provisions pour risques et charges | 0,00 € | 0,00 € |
| - Provisions pour risques | | |
| - Provisions pour charges | | |
| - Autres provisions | | |
| Total provisions | 0,00 € | 0,00 € |

| Dettes | | |
|--|---------------|---------------|
| 16. Emprunts et dettes assimilées | 0,00 € | 0,00 € |
| - Emprunts auprès des banques | | |
| - Produits constatés d'avance | | |
| - Charges sociales à payer | | |
| - Autres emprunts et dettes | | |
| 17. Dettes sur participations | 0,00 € | 0,00 € |
| Total dettes | 0,00 € | 0,00 € |

| Autres | | |
|---------------------------------|---------------|---------------|
| 18. Comptes de liaison | 0,00 € | 0,00 € |
| - Apports permanents | | |
| - Biens et prestations échangés | | |
| 19. Fonds dédiés | 0,00 € | 0,00 € |
| Total autres | 0,00 € | 0,00 € |

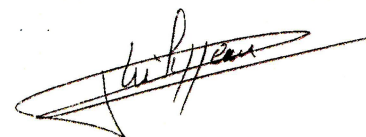
| | | |
|---------------------|--------------------|--------------------|
| TOTAL PASSIF | 19 674,95 € | 22 878,17 € |
|---------------------|--------------------|--------------------|

Signatures :

Président


 US Orléans Tennis de Table
 Le Président

Trésorier



RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Exercice 2019 / 2020

Madame, Mademoiselle, Messieurs,

Conformément à la mission qui nous est confiée, nous avons vérifié les comptes de l'US ORLEANS TENNIS DE TABLE , clos le 31 mai 2020 et qui portaient sur la période du 1er juin 2019 au 31 mai 2020.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

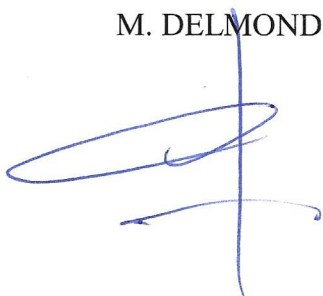
Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2019/2020 tels qu'ils vous sont présentés.

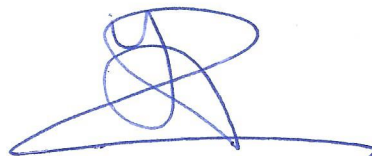
En foi de quoi, nous avons rédigé le présent rapport.

A Orléans, le 07 juillet 2020

M. DELMOND



Mme. COUDERT



BUDGET PREVISIONNEL

Année sportive:
2020 / 2021
Association:
US ORLEANS Tennis de Table

| CHARGES | MONTANT REEL 2019 - 2020 | MONTANT PREVISIONNEL 2020 - 2021 | PRODUITS | MONTANT REEL 2019 - 2020 | MONTANT PREVISIONNEL 2020 - 2021 |
|--|--------------------------|----------------------------------|--|--------------------------|----------------------------------|
| 60 - ACHATS | 4 408,03€ | 5 709,00€ | 70 - VENTES | 10 965,50€ | 15 400,00€ |
| 601. Achats stockés - matières premières et fournitures | 0,00€ | 0,00€ | 701. Ventes de produits finis (buvettes, ...) | 564,00€ | 1 000,00€ |
| 602. Achats stockés - Autres approvisionnements | 0,00€ | 0,00€ | 702. Ventes de produits intermédiaires (lots, tombolas, ...) | 0,00€ | 0,00€ |
| 604. Achats d'études et de prestations de services | 0,00€ | 0,00€ | 706. Prestations de services (mise à disposition) | 6 771,00€ | 10 000,00€ |
| 606. Achats non stockés et fournitures | | | 707. Ventes de marchandises (habillement, produits dérivés) | 930,00€ | 900,00€ |
| 6061. Fournitures non stockables (eau, énergie...) | 0,00€ | 0,00€ | 708. Produits des activités annexes | 2 700,50€ | 3 500,00€ |
| 6063. Fournitures d'entretien et de petit équipement | 0,00€ | 0,00€ | | | |
| 6064. Fournitures administratives | 154,36€ | 300,00€ | | | |
| 6068. Autres matières et fournitures | 2 191,82€ | 3 309,00€ | | | |
| 607. Achat de marchandises | | | | | |
| 6071. Habillement | 1 581,18€ | 1 300,00€ | | | |
| 6072. Boissons et friandises | 480,67€ | 800,00€ | | | |
| 61 - SERVICES EXTERIEURS | 60,00€ | 0,00€ | | | |
| 611. Sous-traitance générale * | 0,00€ | 0,00€ | | | |
| 613. Locations (matériels et équipements) | 60,00€ | 0,00€ | | | |
| 614. Charges locatives et co-propriété | 0,00€ | 0,00€ | | | |
| 615. Entretien et réparation | 0,00€ | 0,00€ | | | |
| 616. Primes d'assurances (assurance d'un local, d'une manifestation, d'un véhicule) | 0,00€ | 0,00€ | | | |
| 618. Divers | | | | | |
| 6181. Documentation générale | 0,00€ | 0,00€ | | | |
| 6183. Documentation technique | 0,00€ | 0,00€ | | | |
| 6185. Frais de colloques, séminaires, conférences | 0,00€ | 0,00€ | | | |
| 62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS | 4 280,12€ | 7 660,00€ | 74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION | 11 762,20€ | 9 600,00€ |
| 621. Personnel extérieur à l'association | | | 741. Etat | | |
| 6211. Frais d'arbitrages | 493,00€ | 700,00€ | 7417. Ministère des Sports et CNDS | 5 768,80€ | 3 500,00€ |
| 622. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (comptable, commissaires aux) | 0,00€ | 0,00€ | 744. Collectivités territoriales | | |
| 623. Publicité, publications, relations publiques | | | 7441. Conseil Régional (Cap Asso) | 0,00€ | 0,00€ |
| 6231. Annonces et insertions publicitaires | 0,00€ | 0,00€ | 7442. Conseil Général | 1 005,40€ | 1 100,00€ |
| 6234. Récompenses et cadeaux | 150,00€ | 300,00€ | 7443. Commune | 4 850,00€ | 5 000,00€ |
| 6236. Catalogues et imprimés | 0,00€ | 0,00€ | 7445. Intercommunalité | 0,00€ | 0,00€ |
| 6237. Publications * | 0,00€ | 100,00€ | 745. Organisme sociaux | | |
| 625. Déplacements, missions et réceptions | | | 7451. Participation de la Fédération | 0,00€ | 0,00€ |
| 6251. Frais de déplacement | 483,48€ | 600,00€ | 7452. Ligue | 138,00€ | 0,00€ |
| 6251. Frais de déplacement (abandon de créances) | 1 941,12€ | 4 000,00€ | 7453. Comité départemental | 0,00€ | 0,00€ |
| 6252. Frais de restauration | 186,60€ | 250,00€ | 746. Fonds européens | 0,00€ | 0,00€ |
| 6253. Frais d'hébergement | 93,45€ | 350,00€ | 748. Autres subventions | 0,00€ | 0,00€ |
| 6256. Frais de missions et de représentation | 14,00€ | 0,00€ | | | |
| 6257. Frais de réception | 540,23€ | 700,00€ | | | |
| 626. Frais postaux et frais de télécommunications | 16,24€ | 60,00€ | | | |
| 627. Services bancaires (frais de virement bancaire, frais de gestion de compte ...) | 0,00€ | 0,00€ | | | |
| 628. Frais divers | 362,00€ | 600,00€ | | | |
| 64 - CHARGES DE PERSONNEL | 24 026,22€ | 26 786,00€ | | | |
| 641. Rémunération du personnel | 16 487,05€ | 16 734,36€ | | | |
| 645. Charges sociales et de prévoyances | | | | | |
| 6451. Cotisations à l'URSSAF | 5 190,00€ | 6 522,39€ | | | |
| 6452. Cotisation aux mutuelles | 535,96€ | 291,25€ | | | |
| 6453. Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance | 1 076,46€ | 2 458,00€ | | | |
| 647. Autres charges sociales | | | | | |
| 6475. Médecine du travail, pharmacie | 70,68€ | 80,00€ | | | |
| 648. Autres charges de personnel (PSL ...) | 666,07€ | 700,00€ | | | |
| 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 9 182,90€ | 10 000,00€ | 75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 22 287,42 € | 25 000,00 € |
| 654. Pertes sur créances irrécouvrables | | | 7511. Recettes publicitaires | 0,00€ | 0,00€ |
| 6541. Créances de l'exercice | 0,00€ | 0,00€ | 754. Collecte (Sponsoring, dons, mécénat) | 2 050,00€ | 1 500,00€ |
| 6544. Créances des exercices antérieurs | 0,00€ | 0,00€ | 7541. Frais de déplacement (produit de créances) | 1 941,12€ | 4 000,00€ |
| 658. Charges diverses de gestion courante | | | 756. Cotisations des adhérents | 14 502,40€ | 15 000,00€ |
| 6583. Frais de stages | 417,20€ | 500,00€ | 758. Produits de gestion courante | 0,00€ | |
| 6586. Cotisations | | | 7581. Participations pour stages | 3 793,90€ | 4 500,00€ |
| 65861. Frais du Comité du Loiret de tennis de table | 3 395,95€ | 4 000,00€ | | | |
| 65862. Frais de la Ligue du Centre de tennis de table | 5 321,75€ | 5 500,00€ | | | |
| 65863. Frais de l'entente USO / PSJ | 48,00€ | 0,00€ | | | |
| 66 - CHARGES FINANCIERES | 0,00€ | 0,00€ | 76 - PRODUITS FINANCIERS | 149,27€ | 155,00€ |
| 661. Charges d'intérêts | | | 761. Intérêts sur livrets | 149,27€ | 155,00€ |
| 6611. Intérêt des emprunts et dettes | 0,00€ | 0,00€ | 764. Valeurs mobilières de placement | 0,00€ | 0,00€ |
| 6616. Intérêt bancaires | 0,00€ | 0,00€ | | | |
| 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES | 3,90€ | 0,00€ | 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS | 0,00€ | 0,00€ |
| 671. Charges exceptionnelles sur opérations de gestion | | | 771. Produit exceptionnels sur opérations de gestion | 0,00€ | 0,00€ |
| 6712. Pénalités et amendes fiscales ou pénales | 0,00€ | 0,00€ | 772. Produits sur exercices antérieurs | 0,00€ | 0,00€ |
| 6713. Dons aux oeuvres, libéralités | 0,00€ | 0,00€ | | | |
| 672. Charges sur exercices antérieurs* | 0,00€ | 0,00€ | | | |
| 678. Autres charges exceptionnelles | 3,90€ | 0,00€ | | | |
| TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES | 41 961,17€ | 50 155,00€ | TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS | 45 164,39€ | 50 155,00€ |
| Excédent | | | Déficit | | |
| 86 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | 8 750,00€ | 8 750,00€ | 87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | 8 750,00€ | 8 750,00€ |
| 860. Secours en nature, alimentaires, vestimentaires, ... | | | 870. Bénévolat | 8 750,00€ | 8 750,00€ |
| 861. Mise à disposition gratuite de biens et prestations | | | 871. Prestations en nature | | |
| 864. Personnels bénévoles | 8 750,00 | 8 750,00 | 875. Dons en nature | | |
| TOTAL DES CHARGES | 50 711,17 € | 58 905,00 € | TOTAL DES PRODUITS | 53 914,39 € | 58 905,00 € |

| | | | |
|-----------------|-------------------|---|---|
| RESULTAT | DEFICIT : | - | € |
| | EXCEDENT : | - | € |

 Certifié conforme par le représentant légal de l'association
 Signature et cachet.

04/09/2020

 US Orléans Tennis de Table
 Le Président

SAISON 2020 - 2021

Tout d'abord je voudrais vous remercier pour votre confiance ainsi que celui du nouveau bureau directeur pour m'avoir élu comme président de l'US Orléans Tennis de Table. Je vous l'avoue ce poste n'ai pas facile tous les jours mais j'essaierai d'être à la hauteur de vos espérances et rester à l'écoute de tout le monde comme j'ai pu le faire durant ces 10 dernières années.

Pour cette prochaine Olympiade avec un bureau directeur au grand complet, nous allons continuer à développer le club tout en gardant notre esprit familial et convivial qui fait de notre force. Nous allons maintenir les différentes missions et animations tout en innovant sur des nouveaux projets afin de continuer à développer l'USO TT. Cette ligne de conduite sera répertorié dans notre prochain projet associatif qui vous sera présenté la saison prochaine.

Concernant cette saison, comme vous avez pu le remarquer pour ceux qui sont déjà revenu à la salle, l'accueil des entrainements est très compliqué avec les mesures sanitaires à respecter et le nombre de joueurs limité pour chaque séances d'entrainements.

A l'heure actuelle, je peux vous annoncer que la grille des entrainements sera la même que la saison dernière mais nous avons tenu à mettre en place plusieurs mesures sanitaires à respecter :

- Jusqu'à nouvelle ordre nous aurons 12 personnes maximum réparties sur 6 tables lors des séances à la salle Barthélémy.
- 16 personnes maximum lors des séances à la salle Victor Fouillade.
- Nous allons maintenir l'inscription aux séances sur l'application Doodle afin d'éviter que les joueurs se déplacent pour rien.
- Le port du masque est obligatoire en dehors des aires de jeux.
- Les joueurs devront se désinfecter les mains en entrant dans chaque salle.
- Les vestiaires seront interdits et donc il faut arrivée à la salle en tenue de sports.
- Lors des changements d'adversaires, il faudra désinfecter son coté de table.

Pour le reste des mesures sanitaires, il faudra consulter le protocole sanitaire de la Fédération et celui du club présent sur le site internet. Je ne peux pas vous dire jusqu'à quand ces règles seront actives mais on vous tiendra au courant des modifications toute au long de la saison et nous comptons sur vous pour jouer le jeu. Notre entraineur, Florian Philippeau et moi-même, en tant que représentant Covid, restons à votre disposition pour toutes questions.

Au niveau des actions de développement nous allons reconduire ceux que nous avons organisé la saison dernière c'est-à-dire deux journée de découverte dans les deux quartiers du Nord d'Orléans, une soirée féminine, une journée sur le thème du handicap et pour finir nous allons maintenir les modules périscolaire avec l'école Olympia Cormier.

D'un point de vue sportif, nous allons pouvoir reprendre la compétition tout en suivant un protocole mise en place par la Fédération et que vous pourrez trouver sur le site du club très prochainement. Cette année, nous aurons 7 équipes inscrites dans le championnat avec une en régionale 1, régionale 2, régionale 3, deux en départementale 3, une départemental 4 et une en départemental 6. Les objectifs de ces équipes sont principalement les maintiens, selon la reprise des joueurs en compétition. Ainsi je vous demande de régulariser rapidement vos inscriptions afin que Florian puisse composer les équipes pour la première journée qui aura lieu le weekend du 18 et 20 septembre.

Au niveau des jeunes licenciés, notre éducateur aura pour objectif d'effectuer des entrainements structurées adapté à chaque niveau afin de faire progresser au mieux les joueurs pour qu'ils puissent représenter les couleurs de l'USO TT au niveau départemental, régional et peut être national.

Malgré la situation si particulière je souhaite vous retrouver nombreux dans la limite du possible et j'espère que ces contraintes n'entacheront pas l'esprit conviviale de l'US ORLEANS Tennis de Table.